

EXTRAIT RÈGLEMENT SPORTIF ET TECHNIQUE 2021 SPORTING AND TECHNICAL REGULATIONS SUMMARY 2021

3.2. ÉQUIPAGES

Chaque équipage pourra être composé de deux, trois ou quatre pilotes.

4.1. VOITURES ADMISES

4.1.2. La compétition est ouverte aux groupes suivants, sur dossier :

Groupe GT :

- Périodes E, F (de 1947 à 1965)
- Périodes G1, G2, H1, H2, I, J1 et J2 (de 1966 à 1990)
 - Groupe 3 : GT de Série
 - Groupe 4 : GT de Compétition
 - Groupe 5 : Productions Spéciales des Groupes 1 à 4
 - Saloon Car
 - Groupe B GT de Compétition

Groupe Tourisme :

- Périodes E, F (de 1947 à 1965)
- Périodes G1, G2, H1, H2, I, J1 et J2 (de 1966 à 1990)
 - Groupe 1 : Tourisme de Série
 - Groupe 2 : Tourisme de Compétition
 - Groupe 5 : Productions Spéciales des Groupes 1 à 4
 - Saloon Car
 - Groupe N Tourisme de Série
 - Groupe A Tourisme de Compétition

Groupe Sport Prototypes / Protos Group :

- Périodes E, F (de 1947 à 1965)
- Période GR (de 1966 à 1971)
 - SP 1 : Sport proto 2L
 - SP 2 : Sport proto + 2L
- Période HR (de 1972 à 1976)
 - SP 3 : Sport proto 2L
 - SP 4 : Sport proto + 2L
- Sports 2000 jusqu'à 1986 sur dossier ; sans appendices aérodynamique, conformes aux règlements SRCC Sports 2000 Historic, SRCC Sports 2000 Pinto et l'annexe 3 de ce règlement « Critères techniques Sport 2000 ».

Les Porsche 964 doivent être conforme à l'annexe 2 de ce règlement « Critères techniques Porsche 964 ».
Les voitures « Continuation » sont acceptées.
Le PTH n'est pas obligatoire. Le passeport technique dit « 3 volets » ou son équivalent émis par une ASN étrangère est obligatoire.

3.2. TEAMS

Each team may be made of 2, 3 or 4 drivers.

4.1. ADMITTED CARS

4.1.2. The event is open to the following groups, with files:

GT Group:

- Periods E, F (from 1947 to 1965)
- Periods G1, G2, H1, H2, I, J1 and J2 (from 1966 to 1990)
 - Group 3 : Stock GT
 - Group 4 : Competition GT
 - Group 5 : Special production from groups 1 to 4
 - Saloon Car
 - Group B Competition GT

Touring Group :

- Periods E, F (from 1947 to 1965)
- Periods G1, G2, H1, H2, I, J1 and J2 (from 1966 to 1990)
 - Group 1 : Stock Touring
 - Group 2 : Competition Touring
 - Group 5 : Special production from groups 1 à 4
 - Saloon Car
 - Group N Stock Touring
 - Group A Competition Touring

Proto Group :

- Periods E, F (from 1947 to 1965)
- Period GR (from 1966 to 1971)
 - SP 1 : Sport proto 2L
 - SP 2 : Sport proto + 2L
- Period HR (from 1972 to 1976)
 - SP 3 : Sport proto 2L
 - SP 4 : Sport proto + 2L
- Sports 2000 up to 1986 on file; without Aerodynamic appendix, in compliance with SRCC Sports 2000 Historic, SRCC Sports 2000 Pinto regulations and appendix 3 of this regulation « Technical rules Sport 2000 »

Porsche 964 must comply with Appendix 2 of this regulation « Porsche 964 Technical Criteria ».
« Continuation cars » are accepted.
HTP (Historic Technical Passport) is not compulsory.
The technical passport made by an ASN is compulsory.

La Passion dans la Compétition



4.2. CARBURANTS - PNEUMATIQUES - ÉQUIPEMENTS

4.2.1. Carburant

- Type de carburant : Super Sans Plomb 98 minimum conforme à l'Article 252-9 Annexe J.
- Aucun additif n'est autorisé, sauf les additifs de substitution au plomb.

4.2.1.1. Réservoirs

Capacité du réservoir de carburant :

- pour les Sport Prototypes : 80 litres maximum.
- pour les GT, Tourisme : 100 litres maximum.

Carburant embarqué :

- pour les sport prototypes : 80 litres maximum.
- pour les GT, Tourisme : 100 litres maximum.

L'orifice de remplissage doit être situé à l'extérieur du périmètre de l'habitacle, un déflecteur ou tout autre montage doit être réalisé afin qu'il ne puisse pas y avoir de projection de carburant sur le pilote. L'orifice de remplissage ne doit pas être en saillie du pourtour extérieur de la carrosserie.

4.2.1.1.1. Réservoir d'essence additionnel :

Uniquement pour les véhicules ne possédant pas de pontons latéraux permettant d'installer des réservoirs de la capacité nécessaire d'un maximum de 80 litres (ex. Crosslè 1981, Lotus Seven ou Caterham) il est autorisé d'installer un réservoir de sécurité homologué FIA de type FT en cours de validité dans l'habitacle en lieu et place du passager et dans le pourtour intérieur du châssis.

Ce réservoir doit être dans un caisson rigide (acier et/ou aluminium) d'une épaisseur minimale de 2mm et être solidement fixé au plancher du véhicule avec des contre plaques de 3mm d'épaisseur et de 50cm² minima.

Cette tolérance ne concerne que les véhicules ne permettant pas de placer un réservoir d'une capacité de 80 litres dans des pontons latéraux ou dans un compartiment interne du véhicule.

Cette tolérance doit être approuvée par l'organisateur en accord avec le coordinateur du meeting et le commissaire technique responsable.

4.2.1.2. Ravitaillement

- Les réservoirs d'essence doivent être conformes à l'annexe K et être situés en dehors de l'habitacle. Aucune modification de quelque sorte que ce soit n'est autorisée sur le réservoir d'origine.
- La présence d'essence dans les stands est formellement interdite pour des raisons évidentes de sécurité.
- Chaque remplissage ne devra pas dépasser 98 litres maximum pour les GT et Tourisme, et 78 litres

4.2. FUEL - TYRES - EQUIPMENT

4.2.1. Fuel

- *Fuel type: Unleaded 98 minimum in accordance to article 252-9, appendix J.*
- *No additive is authorised, except the leaded substitutes additives.*

4.2.1.1. Fuel tank

Fuel tank limits:

- *for Sport-Prototypes: 80 litres maximum.*
- *for GT, Touring: 100 litres maximum.*

Fuel On-board:

- *for Sport-Prototypes: 80 litres maximum.*
- *for GT, Touring: 100 litres maximum.*

The fuel tank filler holes must be located outside the perimeter of the cockpit, a deflector or any other fitting must be made so that no fuel can be projected onto the pilot. Filler holes must not protrude beyond the perimeter of the bodywork.

4.2.1.1.1. Additional fuel tank:

Only for vehicles without side pontoons allowing the installation of the necessary capacity of a maximum of 80 litres (e.g. Crosslè 1981, Lotus Seven or Caterham) it is permitted to install a valid FIA-approved FT type safety tank in the passenger cell in place of the passenger and in the inner perimeter of the chassis.

This tank must be in a rigid box (steel and/or aluminium) with a minimum thickness of 2mm and be securely fixed to the floor of the vehicle with counter plates of 3mm thickness and a minimum of 50cm².

This tolerance applies only to vehicles which do not allow a tank with a capacity of 80 litres to be placed inside pontoons or in an internal compartment of the vehicle.

This tolerance must be approved by the organiser in agreement with the meeting coordinator and the responsible scrutineer.

4.2.1.2. Refuelling

- *It is compulsory to equip the cars with a fuel tank in conformity with the appendix K and fit it outside of the passenger compartment. No change is authorized on the original tank.*
- *The presence of fuel in the stands is strictly forbidden for obvious reasons of safety.*
- *Each refuelling must not exceed a maximum of 98 litres for GT and Touring, and a maximum of 78 litres for Sport Prototype, indicated on the fuel*

La Passion dans la Compétition



maximum pour les sports Prototypes, indiqués sur le compteur de la pompe essence.

- Il sera prévu un commissaire à chacun des postes pour veiller au bon fonctionnement du ravitaillement.
- Un mécanicien minimum, deux maximum par voiture procéderont au ravitaillement. En cas de non-respect de cette règle, des pénalités seront infligées (voir Annexe 1).
- Ces personnes seront équipées de cagoule, gants ininflammables conformes aux normes FIA et combinaison normes FIA 86 et de lunettes de protection, Le port et l'utilisation des téléphones portables, et des radios sont interdits dans la zone de ravitaillement, excepté les radios définies par l'opérateur. En cas de non-respect de cette règle, des pénalités seront infligées (voir Annexe 1).
- A partir de l'ouverture de la première séance d'essais qualificatifs, les voitures participantes ne peuvent utiliser que le carburant fourni par le prestataire choisi par l'opérateur qui facturera au concurrent le carburant servi.

4.2.2. Pneumatiques

Les couvertures chauffantes et autres systèmes pour chauffer les pneus sont interdits.

Les bouchons de valve sont obligatoires.

Les pneumatiques Slicks, slicks retaillés et pneus pluies compétition sont interdits.

Il est interdit de retailler tous types de pneus.

Pneus autorisés :

Pneus sculptés de course Historique

Pneus de route

Pneus track days

L'utilisation de pneus All Weather fabriqués et moulés par le fabricant sans aucune modification peut être autorisée.

Tous les concurrents devront soumettre leur choix de type, marque et dureté de la gomme de leur pneumatique à l'opérateur pour validation avant la compétition.

4.2.3.6. Éclairage

- Toutes les voitures doivent être équipées de feux avant et arrière en état de marche pendant toute la durée de la compétition.
- Les phares additionnels sont interdits. Les phares de série doivent conserver leur configuration d'origine.
- Si le modèle d'origine d'une voiture était homologué sans phare, des phares devront être montés, dans la limite de 2 phares maximum.

pump counter.

- *There shall be a marshal at each pump to monitor proper application of the refuelling rules.*
- *A minimum of one mechanic, a maximum of two per car, shall carry out refuelling. In case of infringement, penalties will be inflicted (see Appendix 1).*
- *These persons shall wear fireproof balaclavas and gloves in compliance with FIA standards and FIA 86 standard protective overalls, and protective goggles. Carrying and using mobile phones and radios is not allowed in the refuelling area, except the radios defined by the operator. In case of infringement, penalties will be inflicted (see Appendix 1).*
- *By the beginning of the first qualifying session, the participating cars can only use the fuel supplied by the fuel supplier chosen by the operator who will charge the competitor for the fuel used.*

4.2.2. Tyres

Heated covers or any other system to heat tyres are forbidden.

Valve caps are compulsory.

Slicks tyres, re-cut slick tyres and competition rain tyres are forbidden.

It is forbidden to re-cut all types of tyres.

Authorised tyres:

Historic Tread pattern tyres

Road tyres

Track days tyres

All Weather tyres: Only those manufactured and moulded by the tyres manufacturer, and without any modification.

In any case, each team will have to indicate to the organizer the type of tyres used for validation before the event.

4.2.3.6. Lights

- *All cars must be equipped with working front and rear lights during the whole event.*
- *Additional headlights are NOT authorised. The series lights must have the original configuration.*
- *It's authorised to fit headlights on a car, only if the original model of the car has been homologated without headlight, and 2 headlights maximum only.*

La Passion dans la Compétition



- Si les phares d'origine comportent 4 optiques, seuls 2 optiques pourront être allumées en même temps.
- L'installation de phare aux Xénon et/ou à LED dans les phares d'origine des véhicules est autorisée en lieu et place des supports de l'ampoule d'origine à condition qu'ils aient obligatoirement une position code/phare en état de fonctionnement pendant toute la durée de l'épreuve. Ce point sera vérifié lors des contrôles techniques préliminaires.
- Pour les véhicules type Sport prototype n'ayant pas de phare d'origine (ex. Sport 2000), l'installation d'ampoules Multi Leds est autorisée mais uniquement le modèle : Bloc 4 Leds Ref. TRIPLE R STD 750 4 LED avec feux de position (Références LAZER : 00R4-PL-Std-B - Références ORECA : E11STDB4FP) avec obligatoirement le Filtre diffuseur horizontal 15° pour rampe Triple R réduction éblouissement (Références ORECA : E11FILTRE15). Ce montage doit également comporter la fonction Code/Phare ou Feu diurne/Phare.
- Dans tous les cas, le bloc phare doit être installé à une hauteur maximum de 700mm du sol au haut du bloc et au-devant du centre des roues avant.
- Les clignotants avant et arrières, feux arrière et catadioptrés sont obligatoires *et en état de marche*.
- Chaque voiture devra être équipée de feux de pluie à LED rouge à l'arrière.
- Feux d'identification des voitures par leur stand : un tel feu ne doit en aucun cas être du type clignotant, rotatif ou à éclats, ceci étant strictement réservé aux véhicules d'intervention.

4.2.3.7. Spécificités - Mise en marche

- Des radiateurs d'huile ou d'eau supplémentaire pourront être montés, sans dépassement du périmètre extérieur de la voiture.
- Toutes les voitures doivent pouvoir monter les 2 sièges avant d'origine à l'exception des voitures (Sports 2000, Lotus Seven) avec dérogation ayant le réservoir à ladite place du siège passager en conformité de l'article 4.2.1.1.1. du présent règlement.
- Les barres anti-rapprochement sont autorisées.
- Les écopes de refroidissement de freins sont autorisées.
- Pendant la course, toutes les réparations seront autorisées, sauf le changement de châssis ou de structure monocoque.
- L'aide au démarrage par poussette est interdite (voir Annexe 1)
- Le nombre et les temps d'arrêts aux stands pour ravitaillement, changement de pilotes et pneus, sont libres.

- *If the original headlights have 4 headlamp inserts, only 2 headlamp inserts can be switched on at the same time.*
- *The installation of Xenon and/or LED headlights in the original headlights of vehicles is authorised in place of the original bulb holders provided that they must have a code/headlight position in working order for all the duration of the event. This will be checked during the preliminary scrutineering.*
- *For Sport prototype vehicles without original headlight (e.g. Sport 2000), the installation of Multi Leds bulbs is authorised but only the model: 4 Leds block Ref. TRIPLE R STD 750 4 LEDs with position lights (LAZER References: 00R4-PL-Std-B - ORECA References: E11STDB4FP) with obligatory 15° horizontal diffuser filter for Triple R ramp glare reduction (ORECA References: E11FILTER15). This installation must also include the Code/Light or Daytime Running Light/Headlight function.*
- *In any case, the headlight unit must be installed at a maximum height of 700mm from the ground to the top of the unit and in front of the centre of the front wheels.*
- *Front and rear indicators, rear lights and reflectors are compulsory during the whole event.*
- *Each car must be equipped with red LED rain lights at the rear.*
- *Identification lights of cars by their garage: this light must not flash, not be rotating, because it is strictly kept for the intervention vehicle.*

4.2.3.7. Spécificités - Starting up

- *An extra oil or water radiator can be added, but the exterior perimeter of the vehicle must not stick out.*
- *All vehicles must have the possibility of including the two original front seats, except for the cars (Sports 2000, Lotus Seven) authorised by the article 4.2.1.1.1 of this regulation to install the fuel tank at this location.*
- *Anti-close bars are authorized.*
- *The air-cooling system for the brakes is authorized.*
- *During the race, all repairs are allowed, except changing the chassis or monocoque structure.*
- *Starting assistance by pushing is forbidden (see Appendix 1).*
- *The number and time of pits stop for refuelling, changing driver and wheels are not limited.*

La Passion dans la Compétition



Pendant les interventions devant les stands, seuls sont autorisés à intervenir :

- 2 mécaniciens pour les interventions mécaniques et/ou toutes autres actions sur la voiture.
- le team manager pour arrêter et faire repartir la voiture, communiquer avec le pilote et ses mécaniciens, aider et ravitailler le pilote, relever les acquisitions de données et nettoyer le pare-brise, toute autre opération est interdite.
- le pilote descendant de la voiture peut aider son coéquipier à se sangler et à s'installer dans la voiture.

Soit 4 personnes au total. Toutes les autres personnes devront se trouver à l'intérieur du stand. En cas de non-respect de cette règle, des pénalités seront infligées (voir Annexe 1).

- Le nombre de mécaniciens intervenant sur la voiture n'est pas limité lorsque la voiture est à l'intérieur du stand.
- Zone de panneautage : 2 personnes maximum par voiture. (voir article 6.4)
- Conditions d'utilisation des pistolets pneumatique ou électrique pour la dépose des roues :
 - Moyeux à écrou central : pistolets autorisés.
 - Plus de 2 écrous par roue : pistolets autorisés.
- Les moyeux à écrou central sont autorisés uniquement si montés d'origine sur la voiture.
- Les vérins de levage sont interdits.

En cas de non-respect de cette règle, des pénalités seront infligées (voir Annexe 1).

4.3. NUMÉROS DE COURSE

L'opérateur attribuera, à chaque voiture, un numéro de course valable pour la compétition.

Les numéros doivent être placés conformément au plan d'identification défini par V de V Sports.

Les numéros devront obligatoirement être réfléchissants, afin d'être lus pendant la nuit.

Dimensions : Hauteur de chiffre : 23cm

Largeur de trait : 3cm

Espace entre 2 chiffres : 5cm.

Couleur : Chiffres noirs sur fond blanc.

During the interventions in front of the pit garage, are authorized to intervene only:

- 2 mechanics for the mechanical interventions and/or any other action on the car.
- the team manager to stop and make the car start again, communicate with the driver and his mechanics, give fresh supplies to the driver and help him, collect the data acquisition and clean the windscreen, any other operation is forbidden.
- The driver getting out of the car can help his codriver to fasten and settle into the car.

In total 4 people can intervene. All the other people have to stay inside the pitbox. In case of infringement, penalties will be inflicted (see Appendix 1).

- Mechanics working on the car are not numbered when the car is inside the pit garage.
- Signalling area: 2 persons maximum per car. (refer to article 6.4)
- Conditions for air guns or electric guns to change wheels:
- Central wheel hubs: guns authorized
- More than 2 nuts per wheel: guns authorized
- Central wheel hubs are authorized only if originally fitted on the car.

In case of infringement, penalties will be inflicted (see Appendix 1).

4.3. RACE NUMBERS

The operator will attribute a race number to each car valid for the event.

The race numbers must be placed according to V de V Sports' identification plan.

The numbers on each car must be reflecting, to be read at night.

Dimensions: Figure height: 23cm

line thickness: 3cm

space between 2 figures: 5cm

Colour: Black numbers on white background.